

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONCERNANT LE CLUB :

- Le club de tir à l'arc fait partie de l'Union Sportive de Créteil (U.S.C.). L'association est régie par la loi de 1901 sur les associations à but non lucratif.
- L'U.S.C. Tir à l'Arc est affiliée à la F.F.T.A. (Fédération Française de Tir à l'Arc). Chacun peut pratiquer le tir à l'arc selon ses propres choix, du loisir le plus occasionnel à la compétition jusqu'au niveau national.
- La Phase d'initiation se déroule le dimanche sur deux créneaux de 09h00 à 10h30 et de 10h30 à 12h00). Cette phase d'initiation offre aux nouveaux arrivants une formation de base permettant ensuite de pratiquer le tir avec l'ensemble du club, d'abord en salle, puis en extérieur. Les nouveaux arrivants bénéficient du prêt d'arcs et des accessoires lors de la phase d'initiation puis peuvent l'emprunter contre un chèque de caution pendant la période d'été ; l'achat du matériel personnel peut être effectué après quelques mois et après avoir pris conseil auprès de notre Coordonnateur Technique ou auprès des archers confirmés.

La Phase d'initiation débutera le dimanche 13 Septembre 2015 et se déroulera entre 9h00 et 12h00.

- Le relais de la phase d'initiation est assuré par notre entraîneur. Le Coordonnateur technique et des archers confirmés apportent leur soutien, ainsi le perfectionnement est garanti.
- D'autre part, il est recommandé de participer aux stages d'archers organisés par la F.F.T.A.
- Le coût de l'inscription aux concours et une participation financière aux stages et regroupements d'archers sont pris en charge par le club dans la limite des budgets alloués à chacune de ces activités.
- La disponibilité du gymnase (les lundis de 18h à 20h30, mercredis de 18h à 22h, vendredis de 19h à 21h, samedis de 10h à 12h et le dimanche de 9h à 12 h) de septembre à juin et l'accès permanent au terrain pour les personnes majeurs permet à chacun de pratiquer selon son rythme et sa disponibilité.
- Pendant la phase d'initiation, le dimanche, le gymnase est réservé en priorité pour la formation.

ADRESSE DU GYMNASSE :
GYMNASE DU JEU DE PAUME
9 rue du Jeu de Paume
94000 CRETEIL



ADRESSE DU TERRAIN :
12, rue Pasteur vallery-radot
au niveau de la rue Nicolas Poussin
(devant le palais de justice) -
94000 CRETEIL



- Un simple respect des règles élémentaires de sécurité permet une pratique conviviale de notre sport. Au-delà, le tir à l'arc, dans sa version moderne, permet le développement de certaines qualités notamment la concentration, la maîtrise de soi et la précision.

INSCRIPTIONS

- Les inscriptions se feront dès le 6 septembre 2015 lors de la réunion multisports (Broc Sport) au Palais des Sports de Créteil ou au gymnase lors des entraînements du mois de septembre. Pour tout renseignement : tiralarc.creteil@gmail.com

MONTANT DES COTISATIONS ANNUELLES POUR LA SAISONS 2015-2016

Archers confirmés :	Adultes nés avant le 31.12.1995	180 Euros
	Jeunes nés après le 01.01.1996	155 Euros
	Poussins nés après le 01.01.2004	NON ADMIS
Phase d'initiation :	Adultes nés avant le 31.12.1995	185 Euros
	Jeunes nés après le 01.01.1996	160 Euros
	Poussins nés après le 01.01.2004	NON ADMIS
Handisport et doubles-club :	Une seule catégorie	80 Euros

Remise de 10% par personne aux membres d'une même famille
Possibilité de règlement en plusieurs mensualités.

Chèques A.N.C.V. et Bons C.C.A.S. acceptés.